



Parc national
de Port-Cros

APPEL A CANDIDATURES
Le Parc national de Port-Cros
(siège au Castel Sainte-Claire – 83400 Hyères – Var)

Établissement public national sous tutelle du
ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires

recrute, par voie contractuelle à 50%

un ou une chargé (e) de mission
«Appui à la coordination du projet de coopération DUODIVERSITE »

pour un contrat à durée déterminée de 22 mois à compter du 15 octobre 2022

PRÉSENTATION DU PARC NATIONAL DE PORT-CROS

Le Parc national de Port-Cros, créé par le décret n°63-1235 du 14 décembre 1963, est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Il comprend environ 80 agents répartis sur 4 services opérationnels et un secrétariat général (installés au siège, à Hyères), 4 secteurs (Port-Cros et Porquerolles constituant l'Unité Territoriale des Îles d'Or, Giens-Tombolo sur la commune de Hyères, et Cap Lardier sur la commune de La Croix Valmer) ; il a également en gestion le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles qui emploie 18 agents sur 3 sites.

Le Parc national de Port-Cros, premier parc marin français, dispose d'une longue expérience de la gestion des milieux insulaires littoraux et marins de Méditerranée. Il est missionné par le Ministère de la Transition Écologique pour animer la partie française du sanctuaire Pelagos.

La partie terrestre de l'île de Port-Cros et la zone maritime l'entourant jusqu'à une distance de 600 mètres de ses côtes sont classées cœur de parc national par le décret n°63-1235 du 14 décembre 1963 modifié créant le Parc national de Port-Cros. C'est dans ce cadre que le Parc national est gestionnaire du port de l'île (port de commerce).

Une partie terrestre de l'île de Porquerolles et la zone maritime l'entourant jusqu'à une distance de 600 mètres de ses côtes (à l'exception de l'espace portuaire et de son chenal d'accès) sont classées cœur de parc national par le décret n°2009-449 du 22 avril 2009 pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du Parc national de Port-Cros aux dispositions du code de l'environnement issues de la loi n°2006-436 du 14 avril 2006.

Outre les îles de Port-Cros et de Porquerolles en cœur de parc national (2 950 ha en cœur marin et 1 671 ha en cœur terrestre), son action s'étend également sur des espaces littoraux appartenant au Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres qui lui

sont confiés en gestion.

En application de la loi du 14 avril 2006 portant réforme des parcs nationaux, le Parc national de Port-Cros s'est doté d'une charte, approuvée par le décret n°2015-1824 du 30 décembre 2015, dont l'aire optimale d'adhésion s'étend sur le territoire du littoral Varois compris entre les communes de La Garde, à l'ouest, et Ramatuelle, à l'est (superficie de l'aire potentielle d'adhésion de 23 000 ha pour 11 communes concernées).

Cinq communes ont adhéré à la charte du Parc national : La Garde, Le Pradet, Hyères, La Croix Valmer et Ramatuelle. Cette charte et ses six ambitions rapprochent, dans un même projet d'ensemble à moyen terme, les politiques de protection du patrimoine naturel dans les cœurs et de développement local durable dans l'aire d'adhésion et dans l'aire maritime adjacente.

Pionnier des aires marines protégées en Europe, le Parc national de Port-Cros est fort d'une longue expérience de projets de coopération et d'appui aux gestionnaires d'espace naturel en France et à l'international : Chili (Ile de Choros-Damas), Rodrigues (FFEM-COI), Afrique du Sud. Au niveau du bassin méditerranéen le parc national a été à l'initiative de la création du réseau MEDPAN d'échange et de renforcement de capacités des gestionnaires d'aires marines protégées. Il est également un partenaire régulier de projets de coopération européens.

En 2021 le Parc national de Port-Cros est partenaire du projet de coopération DUODIVERSITE avec le Costa Rica, porté par la Région SUD Provence Alpes Côte-d'Azur et financé dans le cadre du dispositif FICOL de l'Agence Française de Développement.

L'objectif du projet est le renforcement des capacités institutionnelles et l'échange d'expériences et de bonnes pratiques en matière d'éco-tourisme, de préservation de la biodiversité, de la gestion des parcs naturels et de la gestion des ressources en eau entre les partenaires de la Région PACA et le Costa Rica.

L'établissement travaille en coopération étroite avec le Parc du Corcovado notamment via la conduite de missions au Costa Rica, l'accueil de délégations costariciennes, la réalisation de diagnostics, l'échange de documentation, la réalisation d'outils de médiation scientifique et d'interprétation du territoire.

MISSIONS ET ACTIVITÉS PRINCIPALES DU POSTE

Sous la responsabilité de la Cheffe de Pôle « Coopérations et Ingénierie Financière », le/la chargé/e de mission participera à la gestion et coordination interne et externe du projet.

Les missions du/de la chargé/e de mission seront les suivantes :

1) Appui à la gestion et coordination de projet en interne : organiser des réunions internes sur l'avancée du projet, préparer les rapports techniques et financiers, rédiger et traduire les différents livrables prévus, récolter la documentation et les informations disponibles afin de structurer les missions d'échange et les livrables

2) Appui à la gestion du projet en lien avec les partenaires extérieurs: appuyer la coordination avec les partenaires régionaux et costariciens du projet, organiser les missions d'échanges en concertation avec les partenaires, partager les informations avec le Parc national de Corcovado et avec l'ensemble du partenariat, assurer la logistique des missions au Costa Rica et le cas échéant accompagner les délégations, organiser l'accueil des délégations au

Parc national de Port-Cros et accompagner les partenaires durant leur séjour en France, rédiger les comptes rendu de réunion et les traduire en espagnol, participer aux comités techniques de projet

3) Communication et valorisation des actions : communiquer sur le projet en lien avec le Pôle Communication, préparer des documents de communication (plaquette, vidéo, etc.) mettant en valeur la participation du parc au projet et les résultats obtenus, contribuer à la rédaction des documents de communications communs au partenariat.

PROFIL DU CANDIDAT

De formation minimum Bac + 3, des connaissances en gestion de projets ou coopération internationale est fortement souhaitée

Expériences préalables souhaitées :

- Participation à des projets de développement / coopération internationale / environnement, et multi acteurs
- Appui à la gestion technique et financier de projet
- Coordination et animation de réunions
- Animation de partenariats et relations institutionnelles

Une parfaite maîtrise de l'espagnol est requise (écrit et parlé). La maîtrise de l'anglais serait un plus.

Une connaissance et un intérêt pour les thématiques liées à la préservation et gestion des espaces naturels, connaissance des parcs nationaux et de leurs missions constituerait également un atout.

La personne qui sera recrutée devra :

- Travailler avec une équipe pluridisciplinaire
- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse
- Avoir de bonnes capacités rédactionnelles

Le permis B est exigé.

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE :

Poste basé au siège de l'établissement, au Castel Sainte Claire
Éventuels déplacements en France et au Costa Rica

L'alternance du rythme de travail à 50 % sera définie en concertation en fonction des impératifs du projet et de la personne recrutée.

MODALITES DE RECRUTEMENT :

Envoyer un cv et une lettre de motivation à : pole-RH@portcros-parcnational.fr
préciser dans l'objet : « Recrutement chargé (e) de mission «Appui à la coordination du projet de coopération DUODIVERSITE » ».

DATE LIMITE DE CANDIDATURE

29/08/2022

MODALITES DE SELECTION

La présélection des candidats se fera sur dossier puis le choix définitif interviendra après une séance d'audition des candidat(e)s qui sera organisée la première quinzaine de septembre.

RENSEIGNEMENTS SUR LE POSTE A POURVOIR

Mme Giulia AZZOLINI, cheffe du pôle Coopérations et Ingénierie financière
giulia.azzolini@portcros-parcnational.fr / 04 94 12 89 28

Pôle ressources humaines : pole-rh@portcros-parcnational.fr